

question signalée au cours du débat dans cette Chambre. Je ne peux pas parler en termes plus précis. Je fais remarquer à mon honorable ami que si j'affirmais ici maintenant que nous allons faire construire tous ces navires en Canada, cela pourrait exercer un effet préjudiciable sur les offres de ceux qui veulent se faire adjudger l'entreprise; cela, je crois bien que personne n'en doute. Nous avons certainement l'intention de faire un appel de soumissions pour la construction de tous ces navires, en Grande-Bretagne; ainsi nous serons en présence de tous les faits avant de signer un contrat.

M. HEAPS: Ma petite expérience à ce propos me fait savoir qu'il est injuste d'inviter des compagnies à faire des soumissions quand elles savent que l'entreprise ne leur sera pas adjugée. Je pense que nous en souffrirons plus tard.

L'hon. M. DUNNING: Je n'ai rien dit en ce sens.

M. HEAPS: Il est entendu qu'un certain nombre de ces navires vont être construits au Canada?

L'hon. M. DUNNING: Absolument non.

M. HEAPS: Y a-t-il possibilité que tous les cinq navires soient construits outre-mer?

L'hon. M. DUNNING: La chose est certainement possible.

L'hon. M. MALCOLM: Mais peu probable.

M. EVANS: Si j'en juge d'après les observations du ministre nous nous lançons dans une entreprise dénuée de tout sens des affaires et dont l'avantage au pays est plus que problématique; je crois même, suivant ce qu'a dit le ministre des Chemins de fer, que l'entreprise ne sera nullement profitable, puisque aucune compagnie d'intérêt privé n'en veut assumer la responsabilité. Je suis à me demander pour quelle raison nous nous engageons dans cette entreprise, vu que dès le début on constate qu'elle ne sera pas rémunératrice. Nous inaugurons une ligne de navigation qui nous apportera les produits des Antilles en suivant une route bien plus longue que celle qui sert actuellement à ce service. Il me souvient que, voilà quelques années, quand le ministre des Chemins de fer était gérant général des éleveurs coopératifs de la Saskatchewan, il tenait absolument à ce que chaque partie de l'entreprise suffît aux frais de ses propres opérations. Voici à présent que nous nous lançons dans une entreprise nationale et le ministre reconnaît que cette entreprise ne pourra pas subvenir à ses dépenses. C'est une chose certaine dès maintenant, le ministre se

verra forcé chaque année de recourir à cette Chambre pour combler un déficit; ou bien le cultivateur de pommes de terre au Nouveau-Brunswick, et le consommateur canadien, devront payer un tarif de transport assez élevé pour compenser les frais de ce service.

L'hon. M. DUNNING: Nous ne le pouvons pas.

M. EVANS: Alors il nous faudra combler un déficit tous les ans.

L'hon. M. DUNNING: Oui.

M. EVANS: Mais alors pourquoi nous engager dans une affaire pareille? Quel avantage en retirerons-nous?

M. CAMPBELL: Je veux dire tout simplement que je me rends compte du besoin qu'il y a pour nous de maintenir notre commerce avec les Antilles, même s'il nous faut essuyer une perte. Seulement, dans ce coin de la Chambre, nous avons protesté depuis bien des années contre les grosses subventions versées à une compagnie particulière qui faisait le service de navigation entre les ports de la Nouvelle-Ecosse et les Antilles. On s'en est plaint parce qu'on n'y trouvait aucun avantage, et parce que la compagnie qui avait l'entreprise, la compagnie qui touchait ces grosses subventions,—quelque \$450,000 par année, si je ne m'abuse,—n'observait pas les conditions du marché. Je suis convaincu qu'elle n'a jamais mis à l'essai des bâtiments du modèle qu'il fallait; et aussi que les aménagements des navires ne répondaient pas aux besoins de ce mouvement. Je sais que pendant un certain temps nous allons subir quelques pertes; mais ces pertes seront compensées de bien d'autres façons. Si on envisage la question purement du point de vue affaires, le gouvernement du pays lui-même opère à perte: du point de vue financier, il ne produit aucun rapport en échange des dépenses effectuées. Il nous faut adopter le même point de vue en présence de mainte autre chose. La plupart d'entre nous par exemple sommes mariés et chefs de famille. On pourrait difficilement prétendre que le mariage soit un placement profitable; il faut envisager mainte autre question sous le même aspect. Ce qui m'intéresse surtout, c'est que le régime de l'exploitation par l'Etat soit mis à l'épreuve, franchement. Je suis d'avis qu'à l'avenir, dans le prochain quart de siècle, la grande lutte politique dans notre pays se fera non pas entre les libre-échangistes et les protectionnistes, mais entre ceux qui veulent l'exploitation par l'Etat et ceux qui tiennent pour l'exploitation par des capitalistes particuliers. Mon honorable ami de Rosetown (M. Evans) ne sera pas de mon avis, sans doute; mais j'exprime là ma sincère opinion.